



OBJECTIF

SÉCURITÉ



»»» NOTRE PRIORITÉ : SAUVER DES VIES

Chers citoyens,
Votre région a été sélectionnée à titre de partenaire du gouvernement du Québec pour participer au projet pilote des radars photo et de surveillance aux feux rouges.

Dès le 19 mai, 15 appareils feront partie du paysage routier de Montréal, de la Montérégie et de la Chaudière-Appalaches. Grâce à ces nouvelles technologies, le gouvernement innove et démontre encore une fois l'importance qu'il accorde à la sécurité routière.

Accroître la perception du risque d'être intercepté, c'est l'une des clés d'un changement de comportement sur les routes.

Je vous invite personnellement à prendre connaissance de ce dépliant et à consulter en tout temps le site Web du projet pilote de radars photo et de surveillance aux feux rouges au www.objectifsecurite.gouv.qc.ca.

Le ministère des Transports, avec la collaboration de ses partenaires de la Justice et de la Sécurité publique, des corps policiers et des municipalités, réussira à améliorer la sécurité routière et à sauver des vies !

Julie Boulet

Julie Boulet
Ministre des Transports

« Moins d'excès de vitesse, moins de feux rouges grillés, moins d'accidents routiers et plus de vies sauvées ! »

»»» APPAREIL



Tour intégrant un appareil photo haute résolution. À compter du 19 mai, des tours comme celle-ci feront partie de l'environnement routier à plusieurs endroits à Montréal, en Montérégie et en Chaudière-Appalaches.

»»» DEUX DATES

MAI 19
2009

PÉRIODE D'ESSAI (durée 3 mois)
Envoi des lettres d'avertissement aux contrevenants.

AOÛT 19
2009

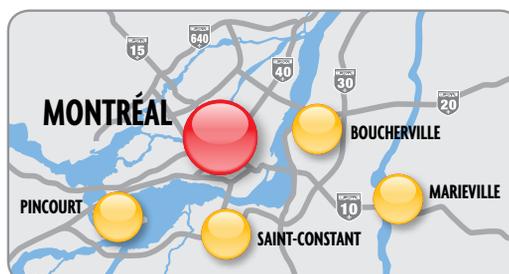
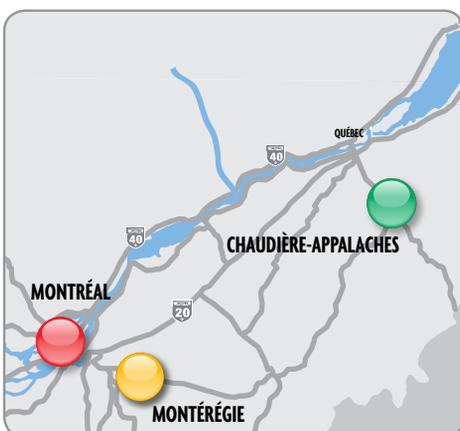
DÉBUT DU PROJET PILOTE (pendant 18 mois)
Envoi des constats d'infraction aux contrevenants. Les amendes seront versées à un nouveau fonds destiné à financer des programmes et des mesures de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il n'y aura pas de points d'inaptitude inscrits au dossier des contrevenants.

»»» SIGNALISATION

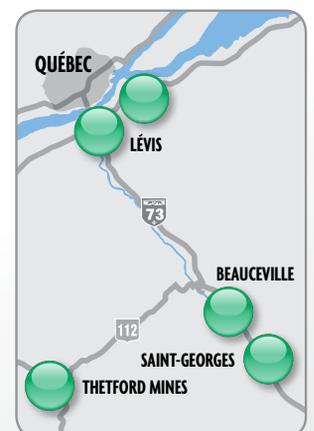
Des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer aux conducteurs la présence des dispositifs de surveillance.



»»» 3 RÉGIONS VISÉES – 9 MUNICIPALITÉS – 15 ENDROITS STRATÉGIQUES (ACCIDENTOGÈNES)



Montréal
Saint-Constant
Boucherville
Pincourt
Marieville



Lévis
Beauceville
Saint-Georges-de-Beauce
Thetford Mines